

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

***APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT
LES PETITS ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE DE TUNISIE***

I. Objet :

La Banque de Tunisie se propose de désigner, par voie d'appel à candidature, un administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier. Sont considérés comme petits actionnaires les personnes détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.

Par institutionnel, on entend les Organismes de Placement Collectifs, les Etablissements de Crédit, les Assurances, les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe, les Sociétés d'Investissement à Capital Risque et les Caisses de Retraite.

La désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine assemblée générale de la banque au cours de laquelle les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

II. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Le candidat éligible au poste d'Administrateur représentant les petits actionnaires susmentionnés doit remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », document à retirer auprès de la Direction de la Gestion Immobilière et des Capitaux, 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis ou à télécharger sur le site web de la Banque de Tunisie : (www.bt.com.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature à présenter pour ce poste doit comporter les documents ci-après :

1. une demande de candidature au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie,
2. le document des («Termes de Référence») portant la mention « lu et approuvé » ainsi que la signature légalisée du candidat,
3. la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en annexe 1 du document («Termes de Référence»),
4. le Curriculum Vitae du candidat, conformément au modèle en annexe 2 des «Termes de référence», accompagné des copies des diplômes et des documents justifiant ses compétences et ses qualifications (Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat),
5. une déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée suivant modèle en annexe 3 («Termes de Référence») certifiant que le candidat jouit de ses droits civiques et répond aux conditions énoncées dans les « Termes de référence ».
6. une lettre de motivation présentant le profil du candidat et les motifs de sa candidature,
7. une copie de la Carte d'Identité Nationale,

8. une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas administrateur ou gérant de société objet d'une déclaration de faillite ou ne fait pas objet d'un jugement pénal le rendant responsable de la faillite,
9. une déclaration des sociétés dans lesquelles le candidat est actuellement dirigeant ou membre du Conseil d'Administration,
10. un bulletin numéro 3 : extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
11. un certificat de non faillite récent.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé

Le candidat s'engage à remettre à la Banque de Tunisie tout document complémentaire qu'elle pourrait réclamer.

Les données et conditions relatives à la soumission à cet appel à candidature sont disponibles sur son site web : www.bt.com.tn.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la Banque de Tunisie, par écrit à l'adresse E-mail suivante : finance@bt.com.tn.

IV. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste doivent adresser leurs demandes sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou les déposer directement, contre décharge, au siège social de la Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie - 1001 Tunis, Direction de la Gestion Mobilière et des Capitaux, au plus tard le **09 Mars 2018 à 16h** (le cachet de la Direction de la Gestion Mobilière et des Capitaux faisant foi). Tout dossier parvenu après ladite date sera irrecevable.

Il doit être présenté comme suit : une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil d'administration de la Banque de Tunisie, et portant la mention :

« A NE PAS OUVRIR- APPEL A CANDIDATURE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES PETITS ACTIONNAIRES

La liste des candidats - dont les dossiers sont acceptés - sera arrêtée par le Comité de Nomination et de Rémunération.

Les candidats acceptés, sous réserve de non objection de la Banque Centrale de Tunisie, seront proposés au vote par les petits actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2017.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.